



Compte rendu du Conseil d'Administration de L'Association Fécampoise des Amis des Goélettes Ecoles

Samedi 5 novembre 2016

Cette séance s'est tenue dans la salle de réunions du Lycée maritime Anita Conti. P. Pollet remercie son directeur, M. Christophe Molin pour cette mise à disposition de locaux accueillants. La séance est ouverte à 10h00.

Membres de Droit présents : M. Pierre Aubry, 1^{er} adjoint représentant Madame le Maire, Mme Virginie Sampic, Directrice du Service des Affaires culturelles et du Patrimoine

Membres actifs présents : Mmes Nicole Delsart, Patricia Pradignac, MM. Martial Clément, Martial Guénot, Denis Dirlaouen, Patrick Pollet, Michel Réaux, Guillaume Pelé, Jacques Blin, Jack Fiquet, Joseph Di Piazza

Membres de Droit excusés : Lieutenant de vaisseau Grégoire Bert commandant de l'Etoile, Lieutenant de vaisseau Antoine Colin commandant de la Belle Poule, Madame Marie-Hélène Desjardins Conservatrice en Chef des Musées de Fécamp,

Membres actifs excusés : Mmes Vanessa Trebern, Emmanuelle Neveu, MMrs Nicolas Doré, Carlo Neveu, Alain Defour, Denis Padeloup, Jérôme Seyer

Membres actifs absents : M. Michel Tourbatez, Mme Sandrine Tallec

Invité : M. Christophe Molin

1) Approbation du Compte-rendu du CA du 12 avril 2016

Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 12 avril 2016. Aucune observation n'est formulée sur le compte-rendu. Ce dernier est validé à l'unanimité des voix.

2) Point sur les adhésions au 31/10/2016

Au 31/10/2016, l'AFAGE compte 318 membres dont 6 membres de Droit, et 19 membres d'Honneur.

Une ultime relance a été effectuée le 22 octobre dernier auprès des adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation pour l'année 2016.

Il est important de noter que douze personnes, non membres de l'AFAGE, ont effectué un don dans le cadre du financement participatif. Si ces personnes reçoivent toutes les informations, elles ne sont pas comptabilisées dans les effectifs (voir PV du CA du 12/04/2016).

3) Point du trésorier

M. Michel Réaux fait un état des dépenses et des recettes depuis le 1^{er} janvier 2016. Il nous informe que nous disposons actuellement sur le compte bancaire de 3 773,00 € et que toutes les factures dont il dispose sont réglées.

M. Réaux rappelle qu'une évolution du montant de la cotisation aujourd'hui fixée depuis la création de l'association à 10,00 € par personne et à 15,00 € pour un couple sera proposée à l'Assemblée générale de février 2017.

Le montant pourrait passer de 10,00 à 15,00€ pour une personne seule et de 15 à 25,00 € pour un couple.

Rencontre avec la Banque. MM. Réaux a rencontré la nouvelle conseillère du CIC et a sollicité un soutien de la banque pour les projets de l'Afage. La nouvelle conseillère clientèle doit en référer à sa hiérarchie.

Un budget d'environ 500,00 € sera consacré à l'achat d'articles à la coopérative des goélettes.

4) Déménagement du local rue Saint Nicolas (D. Pasedeloup)

Suite à l'avis d'expulsion du local rue Saint Nicolas, l'Afage a pris toutes les dispositions pour libérer rapidement les lieux. Une solution provisoire a été trouvée pour stocker le petit matériel. La ville proposait de stocker les grosses pièces dans les anciennes usines Houvenaguel au lieu-dit l'Epinay. Ces hangars sont isolés, et n'offrent aucune sécurité contre les dégradations ou le vol. L'Afage ayant la responsabilité de matériel confié par la Marine nationale n'a pas souhaité prendre de risques. Le Bureau réuni a opté pour une solution plus sûre. Fécamp-Nautic, met aujourd'hui à notre disposition, contre loyer prenant en compte la surface occupée, un abri couvert et sécurisé.

Trois points sont à noter :

- le loyer n'était pas prévu. Une demande écrite d'aide a été envoyée à M. Bazille, Conseiller territorial. Courrier joint en annexe.
- Le bâtiment « Arcangioli » est toujours debout, le rouf passerelle, trop lourd pour être déplacé par nos propres moyens, est encore présent dans l'ancien hangar.
- Si l'Afage n'avait pas respecté les consignes de déménagement, le projet de construction du pont aurait pu avancer.

Le 12 avril dernier, M. Pierre Aubry, premier Adjoint de la Ville de Fécamp annonçait qu'il était à la recherche d'un hangar capable d'abriter les associations ayant un caractère maritime. Le hangar Lituanie, situé à proximité des bassins semblait répondre aux besoins. En excellent état, équipé d'une salle de réunion, de sanitaires, d'une alarme incendie et d'une alarme anti-intrusion, toutes les conditions semblaient réunies.

A ce jour aucun contrat n'a été signé et le Président de la CCI aurait affirmé qu'aucune demande officielle n'a été formulée. D'autre part, l'ancien locataire a été sommé de démonter toutes les installations, y compris la très belle fresque réalisée par deux peintres fécampois qui représentait l'entrée du port de Fécamp. Le hangar est retourné à son état d'origine.

5) Projet de démolition du berceau de la goélette Etoile (P. Pollet)

Le Président de la CCI Fécamp Bolbec a annoncé en Commission portuaire son intention de faire démolir le dernier témoin de la construction navale à Fécamp, berceau de la goélette Belle Poule. Le motif invoqué est le mauvais état du bâtiment.

S'il est vrai que quelques tôles de bardage menaceraient ça et là de s'envoler par grosse tempête, la structure du bâtiment est solide. Après avoir démoli le berceau de l'Etoile, fidèle à son engagement, le Président de la CCI poursuit le but qu'il s'est fixé.

L'Afage ne peut comprendre que Fécamp, classée Ville d'Art et d'Histoire, tourne résolument le dos à son patrimoine naval. Ce lieu chargé d'histoire mérite d'être valorisé.

Le Président a écrit une lettre au Président de la CCI, annexée au PV, dans laquelle étaient joints les témoignages des commandants des navires écoles de la Marine nationale et d'officiers supérieurs de l'Ecole navale ainsi qu'une carte de M. Patrick Herr, Président fondateur de l'Armada.

Copie de ce courrier a été envoyée à Madame la Maire de Fécamp et à M. le Conseiller territorial du Canton, vice-président du Département ayant en responsabilité les Ports. Ce dernier a proposé une rencontre à l'Hôtel de Département le jeudi 24 novembre à 17h00 en présence de M. Nannarone, Directeur des ports départementaux.

Le Président sera accompagné de M. Alain Defour, secrétaire adjoint.

M. Pierre Aubry, 1^{er} adjoint, remercie le Président pour cet exposé et souhaite revenir sur les deux points précédents : déménagement et projet de démolition du chantier naval.

- Le déménagement. Celui-ci a pris du retard et M. Aubry conçoit que la valeur du matériel placé sous la responsabilité de l'AFAGE nécessite quelques précautions. D'autre part, il mesure les conséquences pour la mise en place du projet de l'AFAGE. Il recherchera une solution adaptée.
- Hangar Lituanie. Après négociation avec la CCI, le hangar pourrait être loué pour environ 25 000,00 € par an. Cependant une entreprise souhaiterait développer son activité dans ce lieu. Il faut donc oublier la possibilité d'occuper le hangar Lituanie.
- Démolition du chantier naval. Ce n'est plus d'actualité. M. Aubry au cours d'un rendez-vous pris en urgence avec le Président de la CCI a confirmé l'intérêt de la Ville pour ce lieu d'histoire. La Ville ne dénoncera pas la convention et étudiera les moyens de mettre en valeur le site. Un pôle « Culture et Patrimoine » pourrait être installé sous réserve d'un projet soutenu par le CEFAM. Le lycée maritime Anita Conti pourrait sur ces lieux développer une filière charpente de marine.

Le Président remercie M. Pierre Aubry pour ces paroles rassurantes.

6) Construction d'un pont de goélette à l'échelle réelle

A ce jour, les travaux demandés ont été réalisés par M. Guillaume Pelé, charpentier de marine. Il faut maintenant les assembler, les vernir, poser les roues, les fixations pour maintenir l'ensemble. Faute de place et de visibilité dans l'avenir, le projet est mis en sommeil.

Un courrier sera envoyé aux membres bienfaiteurs expliquant la situation. L'idée de construction de ce pont est, il faut le rappeler une manière de mettre en valeur les divers éléments confiés par les goélettes.

Les contreparties promises aux généreux donateurs seront envoyées après le 23 janvier 2017.

7) Activités 2016

- **Fêtes de la Mer.** Stand tenu sur deux jours tenus par les bénévoles de l'association. Démonstration de fabrication de cordages, exposition photos,
- **Journées du Patrimoine.** Stand tenu sur deux jours tenus par les bénévoles de l'association. Démonstration de fabrication de cordages, exposition photos, ...
Conférence sur le sauvetage en mer. M. Jérôme Seyer, médecin urgentiste et formateur national de la SNSM a proposé une conférence sur les techniques de sauvetage et de survie suite à un séjour prolongé dans l'eau après un naufrage. Cette conférence inscrite au programme de la DRAC s'est tenue dans l'auditorium du Musée des Terre-Neuvas et a réuni 18 personnes.

- **Fête du Hareng.** L'association sera présente sur le site.
- **Calendrier 2017.** Les trente calendriers réalisés pour 2017 ont été vendus. Quelques demandes tardives nous sont parvenues mais en nombre insuffisant pour pouvoir engager une réédition.
- **Site Facebook.** Plus de 3 400 « amis » suivent régulièrement les publications sur le mur Facebook.

8) **Participation au Comité d'Entente Fécampoise des Activités Maritimes (D. Padeloup)**

- L'Afage s'est impliquée dans la construction du CEFAM. M. Denis Padeloup en est le Trésorier, et Mme Delsart la Trésorière adjointe.
- Le CEFAM rencontre quelques difficultés pour sa mise en place et même une défiance de quelques associations qui n'y trouvent aucun intérêt. Il est difficile dans ces conditions de proposer des projets communs. Néanmoins, cela ne doit pas décourager les quelques associations pionnières pour ce projet d'un avenir riche.
- Projet culturel. M. Pascal Servain, Président du CEFAM travaille avec les membres du CA à la rédaction d'un projet culturel. Celui-ci devrait être proposé à Madame le Maire d'ici la fin de l'année.

9) **Activités 2017 (P. Pollet)**

- **Sortie à Brest.** Elle est prévue le lundi 23 janvier 2017. Comme pour les années précédentes, départ le dimanche matin, repas en commun le dimanche soir. Le lundi matin, visite du chantier de la Belle Poule puis sortie en mer à bord de la Goélette Etoile, du Mutin et de la Grande Hermine. La capacité d'accueil est fixée à 35 personnes. Pour la première année nous découvrirons la Grande Hermine et nous aurons ainsi l'Honneur de connaître les quatre unités de formation voile sur les vieux gréements de l'Ecole navale.
M. Pierre Aubry et Mme Virginie Sampic nous font part de leur souhait de se joindre au groupe. La Ville de Fécamp témoignera ainsi tout l'intérêt qu'elle porte aux navires écoles et aux équipages.
- **Manifestations organisées par la Ville de Fécamp.** L'Afage participera activement aux diverses manifestations qui seront organisées par la Ville : Fêtes de la Mer, Fête du maquereau, Fête du Patrimoine, Fête du hareng.
- **Corso Fleuri.** La ville de Fécamp organisera le dimanche 27 août 2017 un « corso fleuri ». Elle propose aux associations de participer à cette manifestation et de mettre à leur disposition un endroit où seront abrités les chars. L'Afage pourrait construire pour cette occasion un char représentant en modèle réduit une demi-coque de goélette avec ses mâts et ses voiles (environ 3 m de longueur pour respecter l'échelle). Le tout pourrait être monté sur une remorque. Cette demi-coque pourra ensuite être mise en exposition « dans le futur atelier mis à disposition de l'association ». Le Conseil d'administration valide cette idée.

Il restera néanmoins à trouver un lieu pour la construction et le stockage de ce char.

- **Découverte du littoral.** Mmes Pradignac et Delsart proposent d'organiser une marche à la découverte du littoral entre Etretat et Yport. Elles nous préciseront la date et les modalités dès que possible.
- **Visite de l'ENSM.** Une visite de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime du Havre pourrait être organisée avant la fin du mois de juin. M. Carlo Neveu se rapprochera de l'établissement pour en définir les modalités et la date.
- **Visite du port du Havre.** Une visite commentée à bord d'une vedette pourrait être proposée aux membres de l'AFAGE. Notre guide serait M. Carlo Neveu. Date à définir.
- **Hélice de l'Etoile.** L'hélice est toujours en dépôt à Brest. L'Etoile pourrait l'amener lors de sa prochaine visite. Nous sommes en attente du planning des goélettes pour organiser la réception de cet objet qui sera mis en valeur. M. Martial Guénot propose de la fixer sur le quai du bassin Bérigny, endroit très fréquenté par les fécampois et les touristes.
- **Venue des goélettes.** La goélette Etoile pourrait rendre visite à sa ville marraine en septembre 2017. Cela donnerait l'occasion de rencontrer le nouveau Commandant qui aura pris ses fonctions quelques semaines auparavant.
Le Président fait part d'un courrier adressé par Madame le Maire qui serait très heureuse de recevoir les goélettes et le Mutin les 1^{er} et 2 juillet à l'occasion des Fêtes de la Mer. Le Président prendra rapidement contact avec l'Ecole navale.

10) Préparation de l'Assemblée Générale 2017 (J. Blin)

- **Date de l'Assemblée générale.** La date a été fixée pour chaque année à la Saint Pierre des marins, c'est-à-dire le samedi 4 février en 2017. Comme pour 2015, il sera remis aux services des archives un lot de documents des années 2015 et 2016 ainsi que des photos inédites.
- **Renouvellement du tiers sortant.** Selon les statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus pour trois ans. Le Conseil est renouvelé par tiers au moment de l'assemblée générale. Pour 2016, les membres sortants sont : Mmes Tallec Sandrine et Trébern Vanessa, MM. Blin Jacques, Padeloup Denis et Guénot Martial.
Un courrier sera envoyé aux membres sortants en même temps que l'invitation à participer à l'Assemblée générale.

11) Convention de partenariat Grand Voilier Ecole (P. Pollet)

Un projet de construction d'un grand voilier école, trois mâts de 90 m de long, 55 m de tirant d'air capable d'embarquer une centaine de marins à travers le monde est à l'étude. Une association a été créée sous le parrainage de Mme Jacqueline Tabarly et sous la Présidence de l'Amiral Pierre François Forissier, ancien chef d'Etat-Major de la Marine nationale.

Le Président propose de signer une convention de partenariat sans contrepartie financière avec GVE, qui serait basée sur la communication. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix.

12) Distinction honorifique : Ordre de la « Poulie de reconnaissance » (P. Pollet)

Sur une idée de M. Michel Tourbatez, le Président de l'AFAGE, dont le grand-père paternel était le dernier poulieur du port de Fécamp, propose de créer une distinction honorifique propre à l'AFAGE: l'Ordre de la « Poulie de Goélette Ecole».

Cette distinction comprendrait trois niveaux :

- Poulie d'Ecoute de Trinquette : 1 réa
- Simple Palan d'Ecoute de Misaine : 2 réas
- Triple Palan d'Ecoute de Grand-Voile : 3 réas.

M. Alain Defour, secrétaire adjoint a déjà réfléchi à la mise en place de cette distinction que seule l'Afage serait habilitée à gérer : cérémonie, document, ...

Il serait remis à chaque distingué, un certificat authentifiant la distinction et une poulie montée sur un cordon.

13) *Questions diverses*

- ***Premières rencontres du Patrimoine***

Les premières rencontres du Patrimoine en Seine Maritime se tiendront le mardi 29 novembre 2016 de 9h30 à 17h30 à l'Hôtel du département. Elles ont pour objectif d'être un lieu d'échanges et de débats autour de thématiques patrimoniales. Le projet de construction d'un pont de goélette pour y disposer les éléments donnés par la Marine nationale, la sauvegarde du dernier témoin de la construction navale à Fécamp, ... sont des sujets que nous pourrions aborder.

Le Président propose de participer à cette manifestation et d'y tenir un stand pour expliquer également les objectifs et les buts de notre association.

Mme Nicole Delsart, M. Michel Réaux, M. Pradignac et M. Fiquet sont d'accord pour faire le déplacement et tenir le stand.

- ***Casquettes la « Fécampoise ».*** M. Pierre Aubry nous présente deux casquettes de marin et précise qu'au temps de la grande Pêche, chaque marin portait une casquette en drap de laine de couleur bleu foncé. Elles portaient l'insigne de l'armement du navire sur lequel ils étaient embarqués. M Aubry propose de perpétuer cette tradition, chaque association pouvant appliquer sur la casquette son logo. D'autre part, à partir d'un nombre suffisant de commandes, il pourrait être demandé au fournisseur de re confectionner des casquettes « la Fécampoise » qui se distingue par un front plus haut.

M. Denis Dirlaouen prendra contact avec le lycée technique Elisa Lemonnier à Petit Quevilly qui pourrait, pour un prix raisonnable, confectionner les insignes brodées or.

La séance est levée à 12h10

Le Président
P. Pollet

Le Secrétaire
J. Blin